

## Pratique instrumentale à l'école

### Résumé du projet

Faire vivre un orchestre au sein de l'école primaire et du collège, installer les conditions d'un prolongement en dehors des murs des établissements et poser les jalons d'une pratique artistique ouverte aux populations exclues des structures d'enseignement spécialisées.

## 1. Contexte et diagnostic

### 1.1 Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle

#### Constat :

- Une école élémentaire, l'école La Fontaine et le Collège La Fontaine, situés sur le Plateau de Haye à Nancy, Maxeville, Laxou (REP +).
- Des résultats scolaires médiocres pour un certain nombre d'élèves, du fait des difficultés à se concentrer, à écouter, à accepter une consigne, à s'inscrire dans une action nécessitant attention et durée.
- Une évolution positive mais fragile des comportements et attitudes, avec des enfants devant sans cesse être recadrés.
- Une population exclue par l'éloignement géographique et culturel, des structures d'enseignement spécialisé implantées au centre ville.

#### Les points d'appui :

- Des équipes éducatives soudées et cohérentes sur les choix et les axes à développer pour les enfants.
- Un partenariat fort de plus de 15 ans autour de l'activité musicale avec l'EMAN et l'envie commune de pérenniser un projet ambitieux, permettant l'égalité des chances pour l'accès à une pratique artistique.
- Une structure école de musique (EMAN) implantée au centre ville, capable d'initier des actions transversales : concerts communs, projets impliquant les enfants du quartier, des écoles du centre ville et ceux de l'EMAN, temps forts, animation de rue ...
- Le constat de résultats améliorés en vie scolaire, mathématiques, anglais et français pour les élèves participant depuis plusieurs années au projet musique. D'un point de vue artistique, un certain nombre d'enfants musiciens sont repérés comme ayant des qualités et des facilités au dessus de la moyenne pour la pratique d'un instrument.

### 1.2 Genèse du projet

Le projet, imaginé et porté par l'EMAN et l'école élémentaire La Fontaine, est né du constat suivant : le contenu des actions menées jusque-là dans les écoles des quartiers se limitait à la simple sensibilisation autour de projets ponctuels et non à une pratique instrumentale approfondie, identique à celle des écoles de musique du centre ville. C'est cette volonté d'égalité d'accès pour tous à une pratique d'excellence qui a guidé notre démarche. Des actions de formation musicale et de pratique instrumentale se déroulent depuis 2007 dans les établissements scolaires de ce quartier.

## **2. Présentation détaillée du projet**

### **2.1 Objectifs du projet**

1. Favoriser l'accès de tous les publics à l'éducation artistique.
2. Éduquer à la citoyenneté, développer le vivre ensemble par une action de produire ensemble.
3. Donner des compétences techniques dans les domaines essentiels de la pratique musicale individuelle et collective.
4. Favoriser la mixité sociale, en créant des passerelles entre différentes structures du quartier et du centre ville.

### **2.2 Actions mises en œuvre**

#### **1. Les grandes lignes du projet**

Le projet proposé concerne deux établissements situés en zone d'éducation prioritaire entrant dans le cadre du programme REP +. Depuis une quinzaine d'années les musiciens intervenants de l'EMAN travaillent en partenariat avec les écoles et le collège du quartier. De nombreuses réalisations artistiques construites pour la plupart sur la base de projets interdisciplinaires, en lien avec les objectifs de la formation générale, ont émaillé ce partenariat.

#### **2. Les orientations artistiques et pédagogiques**

Le projet s'inscrit dans la réalité de notre temps et entend faciliter la transmission du patrimoine culturel, actuel et passé. Il encourage les démarches de création, de métissage et d'interdisciplinarité. Il vise à donner des repères, des points d'ancrage, éduquer le regard et l'écoute, découvrir d'autres cultures, expérimenter, innover, imaginer et oser. La structuration du parcours de formation prévoit une évolution qui commence par une approche généraliste et globale visant à éveiller, faire découvrir, développer le goût et construire la motivation. Elle se poursuit par la construction des compétences visant à emmener les participants vers une certaine autonomie de pratique instrumentale.

#### **3. Dominante de formation : les instruments à vent**

Pour ce projet, le choix de la dominante de formation s'est porté vers la pratique des instruments à vent. L'acquisition d'un parc instrumental neuf a favorisé ce choix. Au travers de ce choix, nous nous donnons aussi pour mission, de faire connaître, de soutenir et de développer la pratique des instruments à vent, peu connue du grand public.

Les autres matières artistiques enseignées : chant, formation et culture musicale, pratique instrumentale collective.

#### **4. Actions d'ouverture culturelle :**

Incitation à découvrir, à voir et écouter d'autres musiciens : Sorties régulières dans le cadre des concerts organisés dans les lieux culturels de Nancy, parcours opéra, Nancy Jazz Pulsation....

## **5. Détail du dispositif classe par classe pour l'année scolaire 2020-2021**

### **- École Primaire la Fontaine**

CP, CE1, CE2, Clis :

**Notez la disparition du projet de ces classes faute de financements pérennes. A l'origine, ces niveaux faisaient parti du dispositif.**

CM1-CM2 :

Encadrement : 3 enseignants EMAN et 2 enseignants de l'école.

Disciplines enseignées : Apprentissage instrumental vents, 1h/semaine par groupes de 4-6 élèves – Formation musicale, culture musicale et orchestre, 2h/semaine, sous forme de 3 ateliers tournants de 40mn chacun.

Instruments enseignés : Flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, trombone, tuba.

Nous préconisons plutôt une approche pédagogique par petits groupes de 4 à 6 instrumentistes.

Pour la formation musicale, nous préconisons une expérience visant à rendre les enseignements théoriques vivants et concrets, fondée sur les trois axes suivants : Formation Musicale par le chant choral / musique instrumentale d'ensemble / culture musicale.

Répartition des enseignements : l'apprentissage instrumental et la formation musicale seront confiés aux enseignants spécialisés de l'EMAN. L'enseignant de la classe se chargera de l'enseignement de l'histoire et l'écoute des œuvres du patrimoine.

Hors de la présence des intervenants musiciens, les enfants ont un temps de pratique de 45 mn sur le temps de midi. Ils sont encadrés par les enseignants de l'école, dont certains ont saisi l'opportunité de cette action pour se former aussi à la pratique instrumentale.

Volume horaire hebdomadaire élèves : 3h

### **- Collège La Fontaine**

6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> :

Encadrement : 3 enseignants EMAN, 1 enseignant professeur d'éducation musicale du collège

Disciplines enseignées : Formation musicale 1h/semaine – Chorale 1h/semaine – Apprentissage instrumental 1h/semaine – Orchestre 1h/semaine

Le professeur d'éducation musicale du collège et les musiciens intervenants de l'EMAN proposent aux élèves de travailler sur une œuvre musicale associant voix et instruments à vents. Cette œuvre du répertoire ou création arrangée et adaptée au niveau de pratique des élèves, sera le fil conducteur d'un travail transdisciplinaire associant les enseignants du collège et le partenaire culturel. Les équipes des deux établissements œuvrant depuis plusieurs années sur le travail transdisciplinaire, le projet permettra de consolider et de renforcer les liens existants. L'acquisition de compétences spécifiques dans le domaine musical constituera un élément moteur pour le développement de la vie de l'établissement et du réseau.

Répartition des enseignements : l'apprentissage instrumental sera confié aux enseignants spécialisés de l'EMAN. Le professeur d'éducation musicale du collège aura la charge de la formation musicale, de la chorale, de l'histoire et l'écoute des œuvres du patrimoine. Le travail d'orchestre sera encadré par un intervenant EMAN et le professeur d'éducation musicale du collège.

Les liens transdisciplinaires envisagés, avec :

- La maîtrise des langages et de la langue française,
- Les langues étrangères
- La découverte du monde, l'histoire, la géographie,
- Les mathématiques,
- Les nouvelles technologies et l'outil informatique.
- D'autres expressions artistiques (danse, théâtre, arts plastiques, photo, vidéo...)

Volume horaire hebdomadaire élèves : 4h

3<sup>ème</sup> :

**Notez la disparition du projet de cette classe faute de financements pérennes. A l'origine, ce niveau faisait parti du dispositif.**

## 2.3 Les bénéficiaires

Le programme concerne les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire La Fontaine et les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> du collège La Fontaine. Afin d'envisager leur intégration progressive dans le dispositif Orchestre, nous aimerais pouvoir à nouveau des financement pour les actions de sensibilisation et de pratique seront entreprises pour les classes de primaire (CP-CE1-CE2-Clis). **Le recul est perceptible : nous intervenions au début dans toutes les classes : le cycle complet était en place de CP à 3<sup>ème</sup>. Il n'est plus en place que de CM1 à 4<sup>ème</sup> simplement parce que les moyens alloués qui ne cessent de se rétracter au fil du temps.**

L'action se déroule sur le temps scolaire. Elle concerne tous les enfants du CM1 au CM2 sans sélection. Elle se poursuit au collège, où les classes et les horaires ont été aménagés pour accueillir les élèves venant de l'école primaire. Sauf choix d'un autre collège, les enfants choisissent massivement de continuer la pratique musicale. Dans tous les cas, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

### 2.4.1 Leur implication dans le projet

Les responsables et encadrants ont fait le choix de l'excellence pour ce projet. Pour approcher au plus près les objectifs visés, un travail de concertation permanent a été mis en place avec les enfants concernés ainsi qu'avec les familles. Pour cette raison, nous avons fait le choix d'impliquer et de responsabiliser au maximum les enfants, notamment sur les points suivants :

- Temps de parole et dialogue avec les enfants sur les enjeux du projet.
- Implication dans le projet global : comportement, travail personnel, motivation, fierté de participer à cette expérience, incitation à en parler à leurs parents.
- Responsabilisation vis-à-vis de l'instrument mis à disposition : des instruments de valeur sont confiés aux enfants, qui nécessitent soin et attention.
- Temps de parole et débat avec les enfants dans les phases de travail liées à l'improvisation : choix des modes de jeux, choix des notes, des timbres et des rythmes à exploiter, choix des solistes, structuration des pièces musicales interprétées.
- Optimisation des moments de travail en autonomie sur le temps de midi.

### 2.4.2 Implication des parents dans le projet

Résultat attendu de l'implication des familles :

- Qualité de la communication avec les familles sur le sens de l'action et la progression de leurs enfants,
- Capacité des opérateurs à les impliquer dans le projet (accompagnement lors des sorties et concerts, participation à l'organisation des manifestations)
- Incitation à encourager leur enfant à s'inverser dans l'action.

### 2.4.3 Perspective de poursuite de la pratique musicale au delà du projet

La poursuite de l'activité musicale en dehors du cadre scolaire est un sujet que nous souhaitons traiter parallèlement à l'action dans les murs des établissements scolaires. Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude avec nos partenaires institutionnels et ceux

des structures de quartiers. Les deux pistes évoquées ci-dessous concerteraient les élèves arrivés en fin de cursus du collège (fin de la 3<sup>ème</sup>) et désireux de continuer la pratique seul ou en groupe.

**1.** Les élèves de l'orchestre ont la possibilité de sortir de leur quartier et d'intégrer le cursus de l'EMAN située au centre ville pour continuer la pratique de l'instrument. La plupart des familles de ces enfants peuvent bénéficier d'une aide pour la prise en charge d'une partie ou de la totalité de la cotisation annuelle. Nous proposons donc la gratuité des pratiques collectives à l'EMAN.

Pour encourager cela, nous avons le projet de mixer ponctuellement dans l'année par section de cuivres, les élèves du dispositif orchestre l'école avec les ateliers rock de l'EMAN, afin qu'ils vivent et ressentent le plaisir de jouer avec une section rythmique guitare basse batterie piano et d'accompagner des chanteurs et chanteuses. Ainsi, cela participerait du processus de désenclavement, aiderait à la prise de conscience du plaisir de jouer ensemble et que les équipements et les publics du centre ville sont aussi conçus et disponibles pour un accès à ces publics de quartiers périphériques. La mixité sociale par la pratique musicale collective !

**2.** Le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Nancy est partenaire de l'EMAN pour le projet de pratique instrumentale à l'école. À ce titre, il peut accueillir les enfants souhaitant continuer la pratique en dehors de l'école et les familles relevant des minimums sociaux sont exonérés des droits d'inscription.

## 2.5 Les moyens nécessaires à la réalisation du projet

### 2.5.1 Moyens humains : quelles sont les compétences humaines mises en œuvre dans le projet et comment sont-elles organisées ?

#### - Direction et personnel enseignant de l'école primaire :

Rôles et compétences : Définition du projet d'établissement, organisation des plannings et du décloisonnement des classes pour les séances de musique, encadrement de certaines séances de musique en partenariat avec les intervenants artistiques, encadrement des moments de travail en autonomie des enfants sur le temps de midi, lien avec les parents, participation aux réunions d'évaluation, encadrement des sorties culturelles.

Personne ressource : Madame Martine Veaucourt, directrice

#### - Direction et personnel enseignant du collège :

Rôles et compétences : Définition du projet d'établissement, organisation des plannings, encadrement de certaines séances de musique en partenariat avec les intervenants artistiques, lien avec les parents, participation aux réunions d'évaluation, encadrement des sorties culturelles.

Personnes ressources : Madame Degremont, principale, Madame Toha, professeur d'éducation musicale du collège

#### - Direction et personnel enseignant EMAN :

Rôle et compétences : Définition du projet artistique, montage des dossiers de subventions et lien avec les collectivités de tutelle, encadrement des séances de musique, participation aux réunions d'évaluation, encadrement des enfants musiciens pour les concerts et manifestations publiques.

Personnel artistique salarié de l'EMAN :

François Legars : Chargé de l'enseignement des cuivres (trompette, trombone, tuba) à l'école primaire et au collège.

Bruno Tisserand, dumiste : Chargé de l'enseignement de la clarinette et de la direction des orchestres à l'école primaire et au collège. Coordination du projet sur le terrain, lien entre les directions des trois établissements.

Nathalie Kuntz : Chargé de l'enseignement des vents (saxophone et flute) à l'école primaire et au collège

Personne ressource : Patcho Ménard, directeur, coordination générale et lien avec tous les acteurs du projet.

#### - Constitution du Comité de pilotage :

Le comité de pilotage sera constitué des responsables des deux établissements scolaires, école élémentaire et collège, ainsi que la direction de la structure culturelle partenaire. Les intervenants et la professeur d'éducation musicale du collège seront aussi associés aux réunions de bilan et d'évaluation.

## 2.5.2 Moyens matériels

Au démarrage du projet l'EMAN a bénéficié de l'aide financière de la Fondation de France et de la Fondation Caisse d'Epargne pour l'achat d'une cinquantaine d'instruments à vent mis à disposition des enfants musiciens impliqués dans le projet. Une trentaine d'instruments supplémentaires ont été acquis par la suite (investissement par les établissements, réserve parlementaire, fondation Vinci...)

**Gros souci : la maintenance de ce parc d'instrument n'a jamais été chiffrée ni intégrée au budget de l'orchestre à l'école. Il y a beaucoup de réparation à faire, qui n'ont pas été faites, et qui s'accumulent.**

**La pandémie empêche les instruments partagés : il serait nécessaire de doubler le parc instrumental du projet pour revenir à niveau, mais se pose alors le problème du stockage notamment au collège.**

Pour l'école primaire : mise à disposition par la Ville de 3 salles dans les locaux du centre d'accueil jeunesse à proximité de l'école primaire. Mais avec la covid, on a du faire sans cette mise à disposition depuis la pandémie. Pour le collège : mis à disposition de la salle de musique et de deux autres salles de l'établissement. L'adaptabilité au travail en demi groupe rendu nécessaire par la pandémie (impossibilité du partage des instruments) nous a amené à développer des trésors d'imagination pour trouver le nombre de salle disponible et adéquate. En allant du CDI en heures creuses à des locaux techniques...

## 2.6 Evaluation

### 2.6.1 Tableau d'évaluation

Objectifs initiaux	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Favoriser l'accès de tous les publics à l'éducation artistique.	L'action concerne les élèves d'établissements situés en zone d'éducation prioritaire.	L'action se déroule sur le temps scolaire, elle concerne tous les élèves sans exception et s'inscrit dans les projets d'établissement. Aucune participation financière n'est demandée aux familles.	Implication des partenaires, recherche des moyens matériels et financiers pour rendre l'action pérenne, positionnement de l'action dans un projet de territoire.	L'action bénéficie du soutien des institutions et des collectivités, Effets positifs déjà constatés.
Éduquer à la citoyenneté, développer le vivre ensemble par une action de produire ensemble.	Mise en place d'une action collective impliquant des enfants et des encadrants adultes	Qualité des échanges entre les enfants, satisfaction après une prestation de qualité, reconnaissance du travail accompli.	Respect des autres, comportement, respect et soin apporté aux instruments mis à disposition.	Existence d'une charte, note de vie scolaire

Donner des compétences techniques dans les domaines essentiels de la pratique musicale individuelle et collective	Mise en place d'un cycle d'enseignement artistique musical sur la durée, de l'école élémentaire à la fin du collège : technique instrumentale, théorie, musique d'ensemble orchestre, culture artistique ouverte.	Compétences acquises, Maîtrise des paramètres étudiés : jeu instrumental individuel et collectif, mémorisation des codages, qualité des prestations en public.	Évolution des acquis techniques, des connaissances théoriques et culturelles, implication, degré d'autonomie, prise en compte des capacités d'apprentissage de chaque enfant.	Encadrement professionnel en adéquation avec les besoins, Observation continue des élèves, Carnet individuel de suivi et de liaison avec les parents pour chaque élève,
Favoriser la mixité sociale, en créant des passerelles entre différentes structures du quartier et du centre ville.	Initier des actions transversales : concerts communs, temps forts, animations de rue, projets impliquant les enfants du quartier, des écoles du centre ville et ceux de l'EMAN,	Programmation de 3 ou 4 prestations publiques permettant de faire entendre les enfants dans différents lieux (centre ville et quartier)	Capacité des différents partenaires à travailler ensemble, et à s'investir dans et autour du projet, Respect du calendrier, des moments de concertation entre les partenaires,	Mise à disposition des lieux de diffusion par les collectivités, partenariat fort entre les structures,

## 2.6.2 Évaluation finale de l'action

Un premier bilan a permis de mesurer l'impact de l'action en termes de résultats scolaires et de comportement. Les prestations publiques données par les enfants ont aussi permis de constater des acquis réels en termes de maîtrise instrumentale individuelle et collective. Nous pensons qu'il sera pertinent de mesurer l'impact et l'utilité de l'action à l'issue du cycle complet. Un bilan global de l'action est d'ailleurs prévu avec tous les interlocuteurs impliqués dans l'action afin de la rendre pérenne.

## 2.7 Valorisation du projet

Les prestations publiques données par les différentes formations orchestre sont à nos yeux le meilleur vecteur de valorisation du projet. Elles ont permis aux parents de découvrir et d'apprécier le travail de leurs enfants, aux élus et personnalités invités de constater l'utilité et le bien fondé de leur soutien. Les enfants se sont produits dans les locaux des grandes institutions locales : Hôtel de Ville de Nancy, Préfecture, Conseil Général, Inspection Académique. Plusieurs médias régionaux ont consacré des articles au projet et les établissements concernés réservent une place importante au descriptif et à l'actualité de l'action (Site internet, plaquettes, Tee-shirt...)